

Paris, le 9 janvier 2024

NEIGE SUR LES AUTOROUTES A12 ET A13, LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE APPELLE A DES MESURES DE **SOLIDARITE POUR LES TRAVAILLEURS FRANCILIENS IMPACTES**

CONTACTS

Badiaa **SOUIDI**
responsable régionale
Qualité de vie au travail

Vincent **GUÉRIN**
secrétaire général
CFDT Sud Francilien
(78, 91, 94)

Après les épisodes neigeux importants de cette nuit et d'aujourd'hui dans le sud-ouest francilien, certaines routes comme l'A12 et l'A13 sont bloquées, provoquant l'immobilisation des véhicules de nombreux travailleurs empruntant ces trajets, soit pour rejoindre leur domicile hier soir, soit pour se rendre à leur travail ce matin.

La CFDT Île-de-France appelle les employeurs publics comme privés à faire preuve de solidarité avec les agents et les salariés impactés dans leur trajet domicile/travail.

Pour ceux ayant passé une partie de la nuit à regagner leur domicile ou pour ceux n'ayant pu se rendre à leur travail ce matin, la rémunération de la journée du 9 janvier, travaillée ou non, doit être garantie.

Les employeurs doivent aussi prévenir ces difficultés en privilégiant le télétravail quand c'est possible ou en réduisant la journée de travail pour assurer aux travailleurs un retour au domicile ou pour gérer leurs obligations parentales (crèches, nourrices, écoles, garderies).

Ces événements rappellent qu'il est impératif d'améliorer le réseau de transports en commun tant dans sa fiabilité que dans la couverture du territoire francilien. L'état des routes doit aussi être amélioré pour ceux qui ne peuvent faire autrement que d'utiliser un véhicule personnel.

Enfin, la CFDT Île-de-France salue le travail accompli par les salariés des sociétés d'autoroute et les agents publics mobilisés pour le déneigement des routes bloquées, qui font face aussi à des conditions de travail difficiles.